

PASSAGE DE LA COURSE

« LA ROUTE VENDÉENNE »

STATIONNEMENT INTERDIT

CIRCULATION INTERDITE ET DÉVIATION

LE 9 JUIN 2024

Madame, Monsieur,

En raison du passage de la course « La Route Vendéenne » le dimanche 9 juin 2024, les mesures inscrites ci-dessous concernant le stationnement et la circulation ont été prises :

Interdiction de stationnement à partir du samedi 8 juin 2024 à 18h :

- Sur l'ensemble du circuit de la course « La Route Vendéenne » (Rue des Richaudières, de la Pénissière, du Beau Soleil, des Martyrs Vendéens, des Bouffardières, du Paradis, du Bois Joli, d'Antières, des Papetiers, de la Herse, de la Vendée, du Pont),
Merci de bien laisser libre la voie de circulation et les trottoirs,
- Parking de la place de l'Eglise,
- Parking de la Médiathèque,
- Parking du Pôle Enfance,
- Parking du Pôle Médical,
- Place Vincent Ansquer, dans le prolongement du terrain de boules.

Interdiction de stationnement à partir du dimanche 9 juin 2024 à 13h :

- Parking de la place de l'Eglise au niveau des commerces (boulangeries, café, restaurants),
- Parking du SPAR.

Il restera possible de se garer :

- Parking de la gare (Rue de Beau Soleil)
- Parking Saint Gabriel (Rue de Belle Noue)
- Rue des Giraudelles
- Parking de l'Espace Culturel du Doué (Rue du Président Auguste Durand)

Circulation routière interdite :

- A partir de 10h sur la rue de la Vendée, la rue de Belle Noue du n°3 jusqu'à la place de l'Eglise, la place de l'Eglise,
- A partir de 13h sur la rue de la Pénissière en direction de Clisson, la rue Jean Moulin, la rue du Président Auguste Durand du n°9 (salle du Mingot) à la place de l'Eglise, la rue du Pont,
- A partir de 13h la circulation se fera uniquement dans le sens de la course sur tous les axes empruntés (voir circuit).

Vous remerciant de respecter ces instructions et de votre compréhension.

Et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cordiales.



Le Maire,
Cécile BARREAU

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la commune www.cugand.fr

La route Vendéenne - 9 juin 2024

